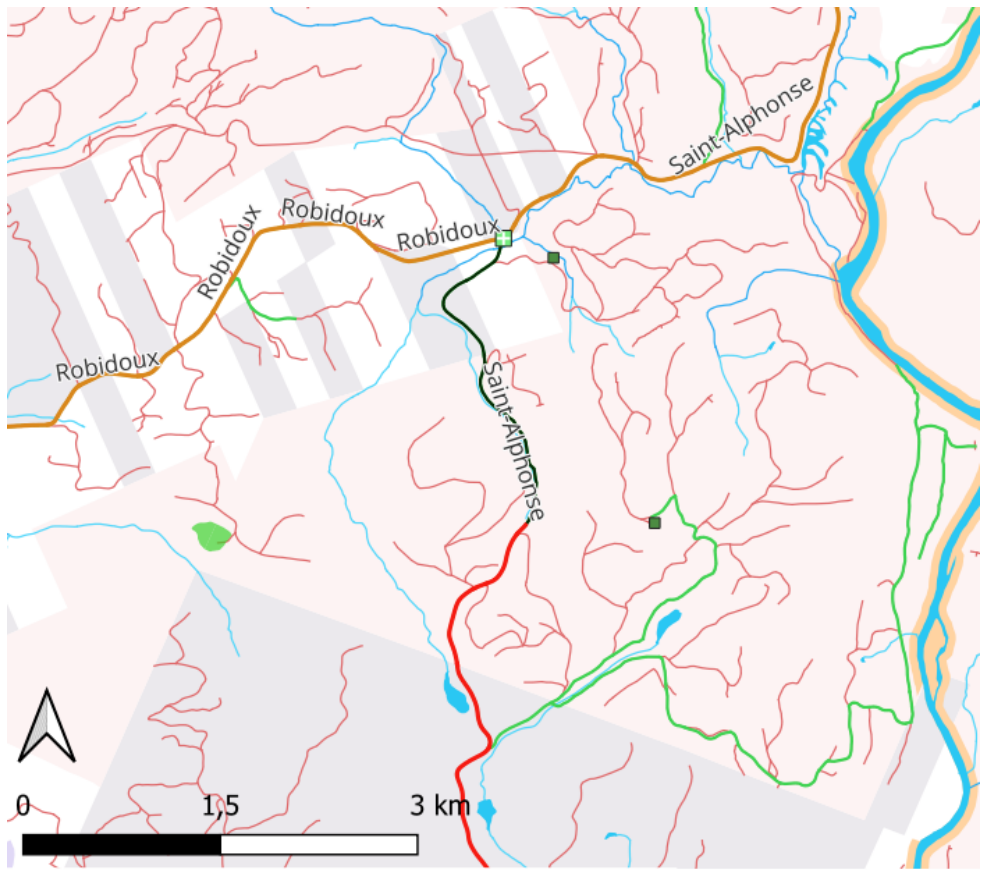


**Table GIRT commune - Gaspésie
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – Réseau prioritaire multiusage – 10 mars 2026**

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
MRNF – UG111	
2. PRÉOCCUPATION	
Générale :	
Spécifique : X	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
<p>L'émetteur cible un tronçon dont le degré de priorité pourrait être plus élevé.</p> <p>« Ce chemin est la porte d'entrée du territoire et devrait être en prioritaire »</p> <p>Le tronçon en question est la première portion de Saint-Alphonse, entre le chemin sous gestion MTMD et la jonction avec Robidoux.</p>	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Saint-Alphonse	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
4. ENJEU	
Améliorer la cohérence entre le réseau prioritaire et l'utilisation réelle des chemins.	
5. OBJECTIF	
Donner un niveau de priorité adéquat aux chemins du réseau prioritaire.	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu :	

<ul style="list-style-type: none"> • L'exercice portant sur le territoire public forestier uniquement, noter que les tronçons sur fond blanc et gris de la carte ci-haut ne sont présents qu'à titre indicatif. • Le chemin ciblé par l'émetteur est directement raccordé au réseau du MTMD, soulignant ainsi l'importance de ce tronçon.
7. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
Modifier la catégorie du tronçon en question pour « primaire ».
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
La solution est adoptée telle que présentée.
9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES



- Villégiature
- RP - tertiaire
- RP - secondaire
- RP - primaire
- Autre chemin
- gestion_MTQ
- Zec
- UA
- Terr. privé